

# Une barre à usages multiples

Autor(en): **Zurbuchen-Henz, Maria / Zurbuchen-Henz, Bernard**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **67 (1995)**

Heft 2

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-129347>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

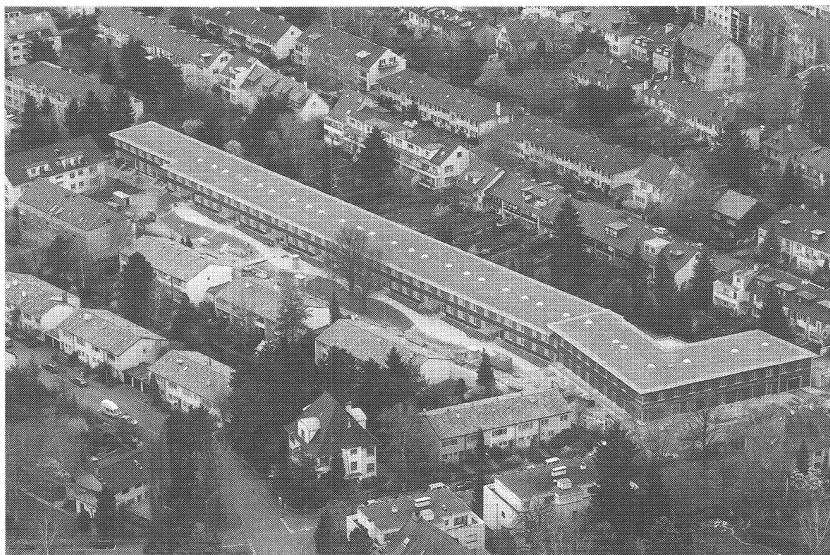
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# UNE BARRE À USAGES MULTIPLES

**L**a Siedlung «Niederholzboden» à Riehen réalisée par les architectes du groupe Metron pour le compte de la coopérative Wohnstadt est intéressante par le fait qu'elle pose de multiples questions sur la thématique du logement; questions au niveau de la planification: le rôle du maître de l'ouvrage, le processus de développement; questions au niveau du programme: le type d'utilisateurs, la flexibilité; questions au niveau écologique: utilisation de techniques constructives nouvelles et concept énergétique; questions au niveau de la forme urbaine: la barre au milieu d'un tissu périurbain; questions au niveau typologique: le sens des espaces collectifs, la privacité des logements et ses prolongements extérieurs. Ces quelques lignes n'ont pas la prétention de répondre à ces questions ou de traiter à fond toutes les thématiques évoquées, mais plutôt d'apporter une lecture critique de cette réalisation en s'appuyant sur quelques thèmes qui nous semblent essentiels pour la compréhension de certains problèmes concernant le logement.

## LE CONTEXTE

Riehen est une commune de la périphérie de Bâle, un lieu paisible, assez chic, qui compte sur son territoire toute une série de constructions de logement de grande qualité (Bernoulli, Schmidt-Artaria, Alder, ...). Le Niederholzboden était la seule parcelle du quartier qui n'était pas encore construite. C'était un grand jardin exploité par un horticulteur, une sorte de ruban vert entouré de maisons



en bande et de petits immeubles. Le propriétaire voulant soustraire son terrain à la spéculation l'a vendu à des conditions très favorables à la commune de Riehen. Celle-ci a d'abord établi un programme d'habitat bon marché, ensuite elle a donné un droit à bâtir à la Coopérative Wohnstadt tout en imposant le groupe Metron comme architectes. Ces choix reflètent le souhait évident de promouvoir un type de logement et un mode de construction novateur (la coopérative et les architectes sont connus pour leurs expériences dans ce domaine). La commission de construction a établi avec les architectes les priorités suivantes:

- abaisser les coûts (terrain, construction, entretien, loyer)
- donner un exemple au niveau écologique et énergétique (utilisation de produits non toxiques, attention aux aspects de recyclage, aération contrôlée avec récupération de chaleur,...)
- répondre à aux critères de qualité de logement préétablis (utilisation rationnelle des surfaces, neutralité et variabilité dans les possibilités d'appropriation, possibilité de chambre supplémentaire, construction partiellement adaptée aux handicapés)

## IMPLANTATION ET VOLUMÉTRIE

La parcelle, très longue et étroite

(200m sur 40m) est occupée par un long volume de deux niveaux posé dans la diagonale de celle-ci et exploitant ainsi la plus grande dimension de ce rectangle. Le bâtiment est composé d'une tête qui se retourne pour faire front à la rue, d'un corps et d'une queue. Cette implantation reflète une volonté urbanistique qui veut reprendre le schéma d'implantation existant tout en augmentant le taux d'utilisation du sol et en sauvegardant certains arbres existants. L'immeuble, bien que s'inscrivant dans la logique morphologique du lieu dominé par des typologies est-ouest dans un système rue-bâtiment-jardins-jardins-bâtiment-rue, inverse certains principes d'espaces extérieurs. La rue devient en effet un espace de cour généreux alors que le jardin est réduit à une profondeur très petite. La hiérarchie, allant du plus public au plus privé s'exprime particulièrement dans le sens de la longueur de la parcelle: de la tête sur rue un peu surélevée avec les locaux communs et les petits appartements en passant par les logements collectifs dans la partie centrale jusqu'au maisons familiales située au «fin fond» de la parcelle.

Le bâtiment est un volume simple et très compact, construit selon le principe de la bouteille «thermos» avec une isolation maximum des murs

extérieurs, une toiture froide et une cave non-chauffée servant d'espace tampon. Le plan est profond, les espaces d'eau sont situés à l'intérieur et la cuisine est en retrait de la façade, ce qui a pour conséquence immédiat de diminuer le développement de façade pour chaque appartement, donc les coûts de construction et de chauffage. Les fenêtres sont de surface moyenne équipée d'un verre spécialement isolant. Il est intéressant de constater ici que les critiques des plans est-ouest des années soixante qui portaient sur les incidences typologiques d'une certaine spéculation s'appliquent également ici, à la différence près, que cette fois-ci, c'est pour «la bonne cause» et que toutes les économies faites sont directement reportées sur les loyers; malgré tout, force est de constater que la typologie et ses problèmes inhérents restent présents.

La volumétrie qui se veut massive et sans complication ni décrochement forme un contraste avec des éléments plus légers, métalliques qui rappellent un peu le mobilier que l'on ajoute dans une chambre (bibliothèque, consoles, etc...). C'est avec eux que les architectes ont traité les seuils. En effet, toutes les entrées, abris, couverts ou balcon sont traités sur le mode du mobilier rapporté en acier zingué plus ou moins «dessiné» selon qu'il s'agisse de l'entrée de l'immeuble ou des balcons des logements.

#### LES ESPACES EXTÉRIEURS

L'espace d'accès, traité comme une place peut paraître curieux dans un quartier où un tel type n'existe pas, mais il convient très bien à l'échelle de la barre et constitue un élément de filtre qui contribue à donner une juste dimension à l'immeuble. L'espace est agréable et généreux, structuré par des groupes d'arbres et par une série de mesures paysagistes (chemin cour-

be, talus, clôtures écrans support de verdure). Tous ces éléments font contrepoint à la longue façade absolument lisse. De l'autre côté, et en contrepartie de la générosité des espaces d'accès, le jardin n'est ni privatif ni assez profond pour devenir un endroit collectif. Quinze balcons, tous identiques, très profonds, proéminents, ouverts et exposés, sont alignés dans une série qui apparaît sans fin. On sent la surlongueur du bâtiment, on a l'impression d'un sorte d'accélération provoquée par la position en biais du volume par rapport à la limite de la parcelle et par l'enchaînement des balcons. Le côté jardin met mal à l'aise car on ne sait pas s'il s'agit d'un espace privé ou collectif.

#### PROBLÈMES DE TYPOLOGIE

Les affectations correspondent aux trois parties distinctes de la construction: la tête contient deux espaces collectifs au rez et le parking au sous-sol, ainsi que 12 petits logements distribués par des coursives fermées, conçus pour des personnes handicapées, des jeunes ou des personnes âgées. Il s'agit d'appartements de deux pièces bien dimensionnés mais ne possédant pas d'espace extérieur privé. Le corps, d'une profondeur de 14m est constitué de 30 logements de 3 à 5 pièces distribués deux par deux par une cage d'escalier. Chaque logement possède un grand balcon habitable. La «queue» contient 4 maisonnettes en bande avec des vérandas spacieuses. Le bâtiment réunit donc 46 logements de caractère très varié, et d'ambiance très différente. Ce type d'habitat veut garantir une grande qualité pour les logements d'une part et favoriser la participation active à la vie commune d'autre part.

Il convient de s'arrêter un instant sur la typologie des appartements de 3 à 5 pièces qui constituent la majorité de l'offre du projet. La typologie des

appartements est simple mais leur dessin est très habile. Au rez-de-chaussée, la suppression d'une chambre dans la couche à l'est ménage un espace d'accès clair et généreux et conduit à l'escalier ou à une chambre détachable qui possède un lavabo et un accès direct au jardin. Le principe général du plan se fonde sur une typologie à hall central. Ce hall a la particularité d'avoir une forme trapézoïdale, donc un des côtés parallèles plus long que l'autre; c'est grâce à cette propriété géométrique que le hall peut distribuer 2 ou 3 chambres. A l'étage, le jeu est le même à la différence que le trapèze, éclairé par une coupole, s'est encore élargi au dépend de la cage d'escalier dont la spatialité devient très curieuse, voire même impossible dans la mesure où l'on reconnaît un rôle social à ce type d'espace que sa géométrie indéfinissable ne correspond pas à cet usage. L'orientation du trapèze, avec le long côté tantôt à l'ouest tantôt à l'est crée une curieuse «vibration» dans la lecture du plan qui n'est pas sans rappeler ce pas de danse qui consiste à rapprocher alternativement les pointes de pied et les talons dans un déplacement latéral saccadé. Cette orientation alternée tourne sans raison apparente le hall une fois vers la zone nuit et une fois vers la zone jour. Les chambres donnent toutes à l'est côté cour, tandis que les séjours et les cuisines s'ouvrent sur le jardin. Elles ont toutes la même taille, la même fenêtre au milieu, seule la porte n'est pas systématiquement placée au même endroit. A l'ouest on a le séjour, le coin à manger, la cuisine et éventuellement une chambre supplémentaire. La cuisine, posée comme un meuble dans la grande pièce ne possède qu'une partie de ses éléments fixes (eau, feu) et laisse les autres éléments mobiles. On a en effet le choix entre un séjour avec cuisine relativement



ouverte et une grande cuisine fonctionnant également comme séjour. La chambre supplémentaire est reliée au coin à manger par une porte coulissante ce qui crée un espace ouvert le long de la façade mais supprime la possibilité de manger dans le prolongement de la cuisine.

**MATÉRIALISATION**

La construction est simple, des dalles en béton et des murs en briques silico-calcaires comme structure porteuse avec une façade en panneaux de bois triplis qui intègre des volets coulissants du même matériau. Les parties en bois sont recouvertes d'une peinture lasurée dans une gamme de couleurs évoquant celle des grands ports maritimes: teintes rouilles, jaunes et grises à la fois intenses et un peu passées où le jaune et le gris des fenêtres et des volets en alternance avec la teinte rouille des contrecœurs renforce l'horizontalité de la barre et rappelle un cargo échoué dans un jardin vert. L'aspect énergétique est également un des points important de cette construction puisque à l'aide de mesures simples comme une isolation très épaisse et une système d'aération contrôlée avec récupération de chaleur la consommation de mazout passe de quinze litres annuels par m<sup>2</sup> à deux à trois litres. Il convient

de rappeler ici que le groupe Metron fait passer maintenant à tous ses projets une sorte de «test écologique» visant à optimiser les matériaux et les principes de chauffage sous l'aspect de la protection de l'environnement.

**LA BARRE À TOUT FAIRE**

Benedikt Loderer l'appelait ainsi: «eine Siedlung in einem einzigen Gebäude». Le terme Siedlung fait penser à un ensemble de bâtiments (de bas gabarit ?) dans un environnement assez vert, par ex. des maisons en bande, ou différentes typologies réparties dans des constructions distinctes, avec des équipements collectifs (buanderie, abri pour les voitures etc) et des aménagements extérieurs qui favorisent la vie collective et une identité propre. Le cas de Riehen est différent parce que toutes les fonctions sont réunies dans un même volume (ici il n'y a plus de joints, tout est collé, amalgamé ensemble) tout en gardant le caractère collectif des espaces extérieurs et une identité propre indéniable. Mais peut-on réunir des typologies, des systèmes de distribution et finalement une spatialité aussi diverse dans un même bâtiment? Il n'y a que la position dans le volume et la profondeur variable qui règle et définit la typologie. Le

volume se tord, diminue, augmente, change de direction selon les besoins du plan et un certain pragmatisme fonctionnel mais pas forcément rationnel. Les habitants, les formes de ménages sont différents et ont plus ou moins de privilèges: traversant/non-traversant, appartement par étage/duplex, jardins privés, balcons/absence d'espace extérieur..., tout cela est réuni dans une même machine.

Est-ce une nouvelle forme de vie collective où la différence et la variété sont proposées comme éléments constitutifs de l'unité et faut-il lire ce projet comme une tentative de réponse à la diversité et à l'individualité ou s'agit-il d'un pragmatisme efficace qui a réussi à répondre aux préoccupations écologiques, sociales et économiques du maître de l'ouvrage...? Certainement un peu des deux.

*M. et B. Zurbuchen-Henz  
Photos: N. Braüning*

*Maître de l'ouvrage:  
Wohnstadt Bau- und Verwaltungsgenossenschaft, Bâle  
Architectes:  
Metronarchitekturbüro, Brugg,  
M. Gasser, U. Deppeler, H. Glauser, D. Wütrich*

